



Ambillou - Fondettes - Luynes
Pernay - Saint-Étienne-de-Chigny

Luynes, le 10 février 2016

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Syndicat de la Bresme, regroupant les communes de Luynes, Ambillou, Fondettes, Pernay et Saint Etienne de Chigny, souhaite poursuivre son action déjà engagée depuis plusieurs années en vue de la restauration de la rivière et de ses affluents, dont il assure la gestion.

Pour ce faire, un projet de Contrat Territorial entre le Syndicat, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région et le Département est en cours d'élaboration prévoyant des actions sur les 5 années à venir.

Ce projet s'inscrit dans une logique d'intervention globale, cohérente et équilibrée à l'échelle du bassin versant, visant à restaurer, entretenir et préserver les fonctionnalités de la Bresme et ses affluents.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L211-7 du Code de l'Environnement, le Syndicat a engagé une procédure, afin de solliciter auprès de Monsieur le Préfet une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) préalable, nécessaire à toute intervention en matière d'aménagement et de la gestion de la ressource en eau.

Le dossier a été instruit par la Direction Départementale des Territoires d'Indre et Loire et a reçu un avis favorable pour être soumis à enquête publique.

La réussite d'un tel projet ne peut être assurée que si elle est partagée avec les premiers acteurs de l'eau, que sont les propriétaires riverains dont vous faites parties.

C'est pourquoi avec mes collègues Maires, j'ai souhaité vous informer personnellement de la démarche engagée et des modalités pratiques de l'enquête publique, vous permettant aussi si vous le désirez de participer à cette consultation.

Vous trouverez ci-joint, une plaquette d'information vous précisant les dates de l'enquête publique et les permanences du Commissaire Enquêteur.

Par ailleurs, je vous indique que le dossier est consultable et téléchargeable sur le site internet de la commune de Luynes, siège social du Syndicat (www.luynes.fr/), et que deux réunions publiques sont programmées :

- le Lundi 29 février 2016 à 20h00 à la salle des fêtes de Luynes
- le Jeudi 3 mars 2016 à 20h00 à la mairie de Pernay.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Bertrand RITOURET,
Président du Syndicat.

